



Le programme de formation des experts-comptables stagiaires est arrêté par le Comité national du stage et par la Commission de Formation du Conseil supérieur de l'Ordre en collaboration avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ce programme varié prépare aux examens du diplôme d'expertise comptable (DEC) qui ouvre l'accès à une profession réglementée. Les formations mixtes sont généralement composées d'un parcours e-learning et d'une journée de regroupement en présentiel (sauf les journées audit) ainsi que d'un test final des acquis.

Chaque parcours en e-learning est découpé en chapitres avec une durée indicative définie. Chaque chapitre comprend un contenu théorique et des quiz d'autoévaluation. La journée de regroupement se situe après le parcours e-learning (sauf Audit 1). Elle permet de revoir les principaux concepts appris en e-learning ; elle apporte une mise en perspective des apports théoriques par des exercices, des jeux de rôles et des échanges d'expériences. À la fin du parcours, l'acquisition des connaissances est validée par un test en ligne noté. Le contrôleur de stage peut à tout moment vérifier l'avancement de l'apprenant et intervenir si nécessaire ou répondre à des questions.

Les autres formations ont un format classique de 7 heures en présentiel sans prérequis spécifique.

Une partie de ces formations est commune (*voir les publics*) avec le stage de commissaire aux comptes qui prépare aux examens du Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes.

1^{re} ANNÉE / 1^{er} CYCLE

DÉCOUVERTE DE LA PROFESSION COMPTABLE

19MP110

STAGIAIRES
EXPERTS-COMPTABLES ET
COMMISSAIRES AUX COMPTES

OBJECTIFS

- Connaître la profession comptable : expert-comptable (EC) et commissaire aux comptes (CAC) et associative (AGC) : effectifs, typologie des professionnels, répartition sur certains critères...
- Connaître les clients, les missions des professionnels
- Savoir ce qu'est l'éthique, la déontologie
- Connaître les contraintes, les avantages et inconvénients, les exigences communes aux deux métiers ; celles propres à l'expert-comptable et celles propres au commissaire aux comptes
- Connaître les normes des deux métiers
- Comprendre pourquoi la profession a et doit respecter des normes (avantages / inconvénients des normes, typologie des normes)

CONTENU

Découverte de la profession comptable

- La profession comptable libérale en chiffres (typologie des professionnels...)
- Qui sont les clients ?
- Quelles sont les missions ?
- L'organisation de la profession
- Cas des AGC et leur environnement

Découverte des règles de comportement des experts-comptables et des commissaires aux comptes

- Qu'est-ce que l'éthique, la déontologie ?
- Quelles sont les exigences communes aux deux métiers ?
- Quelles sont les exigences propres à l'expert-comptable ?
- Quelles sont les exigences propres au commissaire aux comptes ?
- Découverte des textes légaux, réglementaires et professionnels applicables

Découverte des normes professionnelles des experts-comptables et des commissaires aux comptes

- Qu'est-ce qu'une norme ? À quoi ça sert ?
- Qui rédige les normes ? Pour qui ?
- Pourquoi la profession doit-elle respecter les normes ?
- Découverte des textes légaux, réglementaires et professionnels applicables

PÉDAGOGIE

- Échange d'expériences - Mini cas d'application - QCM de validation
- Étude de cas - Analyse de documentation - Tests d'auto-évaluation
- Séquences vidéo - Travail personnel préparatoire
- Jeux de rôles

Pré-requis : modules e-learning correspondants

14 heures
E-learning : 7 heures
Présentiel : 7 heures